

Programme Agent de service de Sécurité S.S.I.A.P1er DEGRE

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne

Durée de la formation	70 heures (incluant 67HEURES DE FORMATION l'examen)
Prérequis :	Aptitude médicale. Qualification de secouriste à jour. Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main-courante.
Objectifs :	Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'agent de sécurité incendie.
Vérification des acquis :	<ul style="list-style-type: none"> ● Fiche d'évaluation QCM pendant ou à l'issue de l'enseignement théorique ● Fiche d'évaluation pratique pendant ou à l'issue de l'enseignement pratique ● Examen final théorique et pratique
Qualité des intervenants :	Qualifié SSIAP3, SSIAP2, Brevet de prévention Doté d'une expérience significative
Sanction :	Examen conforme aux dispositions de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié (et textes ultérieurs) Certificat de qualification SSIAP1° délivré par le ministère de l'intérieur
Profils des stagiaires :	Toute personne désirant acquérir cette formation débouchant sur les professions de la sécurité incendie. 12 stagiaires maximum par session.
Moyens pédagogiques et méthodes :	Diaporama ; vidéo ; ordinateur pour QCM ; PC sécurité avec SSI, main courante, RIA, extincteurs, bac à feu éco, ... Apports théoriques, mise en situation pratique, visite de sites.
Responsable pédagogique :	Monsieur Michel SAILLANT
Horaires d'accès : Délai d'accès :	Du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 puis de 14h00 à 17h00 24 heures avant le début de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THEORIQUE :

- Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement.
- Connaître les procédures et les consignes.
 - Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.
- Connaître les installations techniques sur lesquelles le stagiaire est susceptible d'intervenir.
 - Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:

- Visites applicatives.
- Mises en situation d'intervention.
- Apprécier les limites de son action.
- Effectuer l'extinction de feux naissants.
- Provoquer et gérer l'évacuation des occupants.

POINT BLEU

2/4, allée de Seine - 93200 SAINT DENIS - Tél.: 01 58 34 50 34
Organisme de formation - déclaration n°9316030902

- Provoquer et faciliter l'intervention des secours.

